

COMMUNE DE QUENZA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 18 février 2022, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Marie Antoinette MILANINI, demeurant à AJACCIO.
Née à SAN-GAVINO-DI-CARBINI le 9 mai 1959 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de ses auteurs, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A QUENZA (Corse-du-Sud)

Diverses parcelles de terre, cadastrées Section D lieudit CUCCHIARATA numéros 760 pour 11 a 60 ca à prendre dans 23 a 20 ca (Bien Non Délimité), 761 pour 22 a 80 ca à prendre dans 45 a 60 ca (BND) et 762 pour 99 a 40 ca à prendre dans 01 ha 98 a 80 ca (BND) ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI